



SOS FORÊT Dordogne
La forêt est notre avenir

Des échos de nos forêts

1er mars 2022- n°1

**ENSEMBLE,
AGISSONS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE
DE LA FORÊT**

Actualités

Aidez le préfet à prendre conscience de l'importance des coupes rases en Dordogne!

Nous vous invitons à écrire au préfet du département à chaque fois que vous êtes interpellé.e, dérangé.e, heurté.e par une coupe rase, photos et situation géographique précise à l'appui. Peut-être prendra-t-il alors nos inquiétudes au sérieux? Nous pensons en tout cas que c'est le rôle des services de l'Etat que d'être à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations. Plus de précisions sur cette action et un modèle de lettre [ici](#).

Prochaines actions:

- du 19 au 27 mars: Journées internationales des Forêts.
- le 27 mars, Fête de l'arbre à Vergt
- Retenez la date du 9 avril, nous vous convierons à une action collective!

L'information vous sera donnée par mail.

Édito

Chers adhérent.es et sympathisant.es, Décarboner, c'est utiliser moins de carbone. Venant du charbon du pétrole ou du bois, si le carbone entre dans le phénomène de la combustion, il favorisera l'effet de serre.

La sobriété carbonique est la plus évidente des solutions. De bonnes chaussettes, un gros bonnet et un beau pull de laine sont des outils efficaces pour baisser le chauffage.

Une chaufferie utilisant les plaquettes d'un bois rasé, d'une parcelle dessouchée, transportées sur des centaines de km réchauffe-t-elle le présent sans brûler l'avenir ?

Les habitants de Jumilhac, St Jory de Chalais, Lempzours, Eyzerac, Négrondes, Vaunac, St Crépin de Richemont et Brantôme devraient rapidement s'intéresser aux AFAFE qui les concernent en ce moment.

Leur paysage risque de changer.

D'autant qu'une nouvelle loi adoptée le 17 février 2022 simplifie l'accès au cadastre pour les experts forestiers, les gestionnaires de forêt et les organisations de producteurs (exemple: le groupe Alliance). Cette même loi suggère qu'un "Code de Bonnes Conduites" encadrant les risques de démarchage commerciale abusif soit rédigé. Qui cherche-t-on à rassurer?

**Au secours!
Encore une!**



Paussac et Saint Vivien, début janvier 2022

De nouveaux GFCE sur le territoire: qui veut en être?

Notre association a vocation à favoriser la création de GFCE localisés sur l'ensemble du territoire départemental et à être le relais, avec d'autres partenaires, des informations utiles à leurs création et mise en oeuvre.

Un projet de GFCE bourgeoine dans la forêt de la Double, côté CCIVS (Isle Vern Salembre). Vous êtes propriétaire ? Vous souhaitez le devenir au sein d'un collectif ? Vous avez du temps à consacrer à la gestion ou la création d'une de ces deux structures ? De la forêt à vendre que vous voulez protéger des coupes intempestives ? Prenez contact avec nous (dordogne@sosforetfrance.org) et venez participer à la création d'un Groupement Forestier Citoyen Ecologique : c'est un excellent moyen de sanctuariser des forêts ou de montrer par l'exemple qu'une autre gestion est possible.

Du côté des partenaires

La SEPANSO et B. Bousquet, écologue, ont interpellé le président du Conseil Départemental sur la destination de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (ENS) prélevée sur les permis de construire.

SOS Forêt Dordogne soutient et relaie ces initiatives. Nous voulons savoir à quoi sont consacrées les sommes prélevées; une partie semble aller à la dotation du CAUE. Pourquoi ne pas consacrer le reste à la création de zones protégées? Notre département en est singulièrement dépourvu!

Nous comptons bien parvenir à nos fins, avec nos partenaires, et obtenir des éclaircissements sur cette taxe et des améliorations dans la protection de zones forestières! Nous avons été récemment destinataires du tableau recensant les dépenses et recettes du département dans ce domaine en 2020. Reste à éclaircir les destinations réelles des sommes mentionnées. D'ores et déjà notons qu'aucune acquisition n'a été réalisé dans ce domaine. Dossier à suivre!

Réunion publique organisée par Terrater à la salle des fêtes d'Echourgnac, le **samedi 26 mars de 16h à 21h.**

Toutes les informations au bout du [lien](#).

Bon à savoir

Participer à une AMAP-Bois

Notre réflexion sur la création d'une AMAP bois, nommée APMSDB-Périgord est bien avancée. De nombreux [documents](#) sont sur notre site. Prenez-en connaissance et rejoignez-nous!

Trois projets d' Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) en cours:

- St Crépin de Richemont-Brantôme
- Jumilhac le Grand
- Lamzours- Négradac-Vaunac - Ezerac.

Les AFAFE au bout du [lien](#).